



## L'île Seguin, de l'île industrielle à l'île créative, numérique et durable.

le mercredi 9 décembre 2026  
de 14h00 à 16h00

en compagnie de Loétitia Mathou, guide-conférencière,

*Vue aérienne du quartier Ile Seguin - Rives de Seine - avril 2026 - Crédit : VDSA – Studioo*

Joyau de la "Vallée de la Culture", ce site emblématique de 11,5 hectares est porteur à la fois d'une mémoire collective et d'un imaginaire fort, lié à son histoire industrielle et à une situation géographique exceptionnelle. Elle accueille des projets à vocation internationale dédiés à la culture et aux arts.

### L'Île Seguin et les anciennes usines Renault

Le quartier du Trapèze à Boulogne-Billancourt s'est construit sur l'ancien terrain de l'usine Renault fermée en 1992 et démolie dans les années 2000. Le passé industriel du lieu a posé un défi considérable à son développement futur. Celui-ci est mis en œuvre avec une approche créative et attentive à l'environnement social, architectural et naturel. Lors de la balade dans le quartier du Trapèze, nous parlerons de l'histoire des usines Renault, retrouverons les traces de l'architecture industrielle, découvrirons les principes du développement durable appliqués dans le quartier et verrons un lieu humaniste d'ouverture au monde.

### Participation aux frais 12,50 €

*(groupe limité à 25 personnes) Réservé aux adhérents à jour de leur cotisation 2026*

**RDV à 14H00 devant le Pavillon des projets, 101 allée Georges Askinazi à Boulogne Billancourt**

*NB : Les conférenciers limitant fréquemment le nombre de participants à 25, nous avons bien souvent une liste d'attente à gérer. Toute annulation à moins de 48h00 de l'évènement ne pourra être remboursée car un délai trop court nous empêche de contacter au mieux les personnes en attente...merci de votre compréhension*

---

### Coupon-réponse L'île Seguin et les anciennes usines Renault le mercredi 9 décembre 2026 de 14h00 à 16h00

Merci de vous inscrire dès à présent sur le site Sté d'Horticulture Clamart ou de poster ce coupon-réponse accompagné du chèque, à l'adresse suivante : Sté Régionale d'Horticulture Maison des Associations 13 bis rue de Bièvres 92140 Clamart **avant le 30 novembre 2026**

*Seules les inscriptions accompagnées du règlement seront prises en compte, sortie réservée aux adhérents à jour de leur cotisation.*

Nom et prénom..... accompagné de .....

Adresse .....

Tél..... @mail ...=.....

Date..... Participation 12,50 x ..... = .....

Demande un covoiturage ☐

Propose un covoiturage ☐ ..... places disponibles : .....

*Le lieu de rendez-vous sera décidé entre lui ou elle et les personnes transportées.*